Doc.	Date	Sujet	Page
	1919		
146	3 juin	Le ministre du Commerce au Premier ministre. Donne les clauses générales d'un projet de convention pour le contrôle des armes et demande son avis.	160
147	4 juin	Le Premier ministre au ministre du Commerce. Donne un accord conditionnel au projet de convention pour le contrôle des armes.	160
148	22 juin	Le ministre de la Justice au Premier ministre. Rapporte le désaccord des Alliés avec l'Allemagne concernant ses conditions à la signature du Traité.	160
149	23 juin	Le secrétaire aux Colonies au Gouverneur général. Annonce que l'Allemagne accepte de signer le Traité sans conditions.	160
150	28 juin	Extrait du préambule du Traité de Paix avec l'Allemagne. Révèle le rang des délégués canadiens en tant que représentants de Sa Majesté le Roi du Canada.	161
151	28 juin	Extrait de l'Annexe du Pacte de la Société des Nations. Énumère les États-membres de la Société des Nations.	163
152	28 juin	Le secrétaire aux Colonies au Gouverneur général. Annonce la signature du Traité de Paix.	164
153	1 ^{er} juill.	Le secrétaire aux Colonies au Gouverneur général. Rapporte qu'on a avisé l'Allemagne que le blocus sera levé après la ratification du Traité.	164
154	1er juill.	Le secrétaire aux Colonies au Gouverneur général. Annonce qu'un traité de paix est conclu avec l'Allemagne.	164
155	2 juill.	Le secrétaire aux Colonies au Gouverneur général. Fournit des ren- seignements concernant la procédure et le temps requis pour la ratification finale des traités.	165
156	9 juill.	Le Premier ministre au haut-commissaire au Royaume-Uni. Demande des renseignements sur la coordination de la ratification par les dominions et la Grande-Bretagne du Traité de Paix avec l'Allemagne.	165
157	12 juill.	Le ministre des Douanes et du Revenu intérieur au Premier ministre. Rapporte que le secrétaire aux Colonies suggère qu'il soit conseillé à Sa Majesté le Roi de ratifier le Traité de Paix pour chaque domi- nion intéressé.	166
158	23 juill.	Le secrétaire aux Colonies au Gouverneur général. Suggère que Sa Majesté le Roi ratifie le Traité pour l'Empire sur le conseil des ministres de la Grande-Bretagne et des dominions. Insiste pour que le Traité soit soumis sans tarder au Parlement.	166
159	29 juill.	Le Gouverneur général au secrétaire aux Colonies. Fait valoir que Sa Majesté le Roi devrait obtenir l'autorisation du Parlement cana- dien avant de ratifier le Traité de Paix et convient de la procédure suggérée.	167
160	1er août	Le Gouverneur général au secrétaire aux Colonies. Demande une réponse immédiate au télégramme du 29 juillet parce qu'il faut trente jours de préavis pour convoquer le Parlement.	168
161	2 août	Le secrétaire aux Colonies au Gouverneur général. L'exhorte à convoquer immédiatement le Parlement.	
162	4 août	Le Gouverneur général au secrétaire aux Colonies. Rapporte que le Parlement est convoqué pour le 1er septembre. Signale les conséquences d'une ratification non encore soumise au Parlement.	